

DIRECTION : DIRECTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE, CITOYENNETE, EDUCATION, PREVENTION, SECURITE

SERVICE : PETITE ENFANCE

RESPONSABLE HIERARCHIQUE : La directrice du Multi-Accueil - Les Loupiots-

GRADE : Auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe – Catégorie (C)

Auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe – Catégorie (C)

Poste à pourvoir par voie de mutation ou de détachement / Temps non-complet 28 heures

MISSIONS :

L'auxiliaire de puériculture réalise des activités d'éveil et des soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité. Elle agit dans les règles d'hygiène et de sécurité d'une part et du projet pédagogique et des procédures établies d'autre part.

ACTIVITES DU POSTE

- Accueillir, informer, accompagner l'enfant et sa famille ;
- Réaliser des activités d'éveil, de loisirs et d'éducation ;
- Prendre soin de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne ;
- Observer l'enfant ;
- Suivre l'état de santé de l'enfant, sous la responsabilité de la direction de la structure ;
- Participer à l'accueil et à l'accompagnement des stagiaires et des nouveaux collègues
- Participer aux projets en interne ou en externe(partenaires).
- Assurer toutes missions nécessaires au bon fonctionnement du service.

PROFIL :

- Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture exigé ;
- Disposer des connaissances relatives au développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 6 ans ;
- Maîtriser les principes d'hygiène corporelle et nutritionnels ;
- Savoir utiliser le matériel (Hygiène et sécurité) ;
- Avoir des notions d'ergonomie et d'aménagement de l'espace ;
- Maîtriser les principes de base de la communication écrite et orale ;
- Savoir rendre compte de son travail ;
- Faire preuve de créativité ;
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire ;
- Faire preuve d'impartialité et d'objectivité ;
- Développer des qualités d'écoute, de discrétion et d'ouverture d'esprit.

Contraintes particulières :

- ❖ Horaires variables compris entre 7h45 et 18h15, définis sur planning, aménagés en cycles de travail ;
- ❖ Modification et adaptation des horaires et des tâches selon le besoin du service ;
- ❖ Exposition aux troubles musculosquelettiques (effort physique, port des enfants de 6 à 20 Kg) ;
- ❖ Réunion d'équipe en soirée ponctuellement ;
- ❖ Relationnel de qualité indispensable avec les usagers : (parents, enfants), les partenaires : (enfants et stagiaires) ;
- ❖ Congés à positionner de préférence sur les fermetures de la structure.

Poste à pourvoir dès le 24 août 2020

**Rémunération selon la grille indiciaire du cadre d'emploi + RIFSEEP
Prévoyance garantie maintien de salaire + restaurant municipal et le COS**

CANDIDATURE A TRANSMETTRE A LA DRH

Avant le 10 juillet 2020

CONTACT : 02.37.62.85.23

recrutement@vernouillet28.fr